Guide des DÉCHÈTERIES - janvier 2011

DÉCHÈTERIES



Mode d'emploi



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE

Besné
Donges
La Chapelle-des-Marais
Montoir-de-Bretagne
Pornichet
Saint-André-des-Eaux
Saint-Joachim
Saint-Malo-de-Guersac
Saint-Nazaire
Trignac





La CARENE met à la disposition de ses habitants gratuitement 6 déchèteries et une végèterie permettant de déposer de nombreux déchets.
Selon leur nature, ils sont ensuite acheminés vers des filières de valorisation ou de traitement adaptées.



LE GARDIEN DE LA DÉCHÈTERIE EST RESPONSABLE DU SITE :

il est là pour vous guider, vous conseiller mais aussi contrôler vos apports. Un réglement intérieur est affiché sur le site et le gardien est chargé de faire respecter les règles d'utilisation de la déchèterie. **Merci de respecter ces instructions et de rester calme et courtois.**

> Les règles d'accès dans les déchèteries

Sont exclusivement admis :

- les particuliers résidant sur le territoire de la CARENE,
- les véhicules légers attelés d'une remorque ou non et n'excédant pas 2 mètres de hauteur,
- les artisans-commerçants des communes de la CARENE, sous certaines conditions techniques et tarifaires.

Dans le cadre d'un accord avec Cap Atlantique, les habitants de La Chapelle-des-Marais peuvent également utiliser la déchèterie de Keraline à Herbignac.





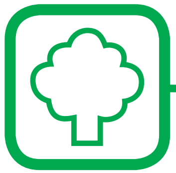
Attention, ces sites présentent des dangers pour votre sécurité (risques de chute, circulation...). Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents et accompagnateurs.

Les déchets à déposer

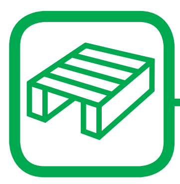
dans nos déchèteries



Consulter le tableau en dernière page pour connaître les déchets acceptés par déchèterie.



DÉCHETS VERTS : Tontes, branchages, tailles, fleurs...



BOIS : Palettes, planches, aggloméré, caisses. Les souches ne sont pas acceptées.



GRAVATS : Déchets de démolition, cailloux, pierres.



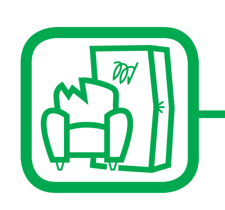
CARTONS : Gros cartons d'emballages, propres, secs et pliés.



FERRAILLE : Objet comportant des parties métalliques, vélos, tubes, tôle, mobilier métallique.



PNEU : Uniquement des véhicules légers.



TOUT-VENANT : Déchets divers non recyclables : canapés, fauteuils, meubles, revêtement de sol, matières plastiques (film d'emballages), isolants (laine de verre, polystyrène, feutre), bois traités.

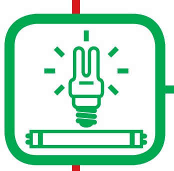
Les déchets à déposer

dans nos déchèteries

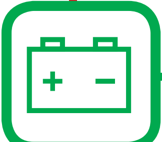
LES DECHETS DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT



Certains sont dangereux à la fois pour la santé humaine et pour l'environnement.



LAMPES : Les lampes et néons usagers sauf les ampoules à filaments et halogènes.



BATTERIE : L'ensemble des batteries de véhicules.



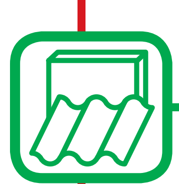
HUILES VIDANGE : Les huiles issues des vidanges.



HUILES VÉGÉTALES : Huiles de friture.



DÉCHETS TOXIQUES : Les solvants, peintures, colles, produits phytosanitaires, acide et bases... Les produits ne doivent pas être mélangés. Ils doivent être apportés dans leur contenant d'origine.





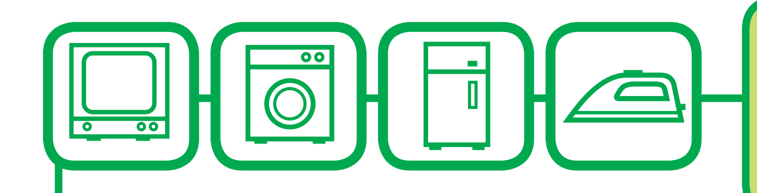
AMIANTE : Les plaques et tubes d'amiante.
Seule la déchèterie de Cuneix est habilitée à recevoir des déchets amiantés sous certaines conditions.

*Conditions de dépôt d'amiante liée à la déchèterie de Cuneix :

- peuvent être déposés : les plaques fibrociment de toiture et les tuyaux de canalisation.
- uniquement le samedi et le dimanche aux heures d'ouverture de la déchèterie.
- quantité maximale de dépôt autorisée : 10 m^2 (soit environ 10 plaques de toiture), à raison d'un dépôt par semaine et par particulier.



PILES ET ACCUMULATEURS : Pensez également à apporter vos piles dans les magasins où vous les avez achetées. Les distributeurs sont obligés de les reprendre gratuitement.



LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les appareils électriques et électroniques récupérés :

- **Gros électroménager Froid :** congélateurs, réfrigérateurs, climatiseurs…
- **Gros électroménager Hors froid :** machines à laver, plaques de cuisson, radiateurs, micro-ondes…
- **Ecrans :** moniteurs d'ordinateurs, TV, ordinateurs portables…
- **Petits appareils en mélange :** petit électroménager (aspirateurs, cafetières…), informatique (imprimantes, claviers…), audio/vidéo/téléphonie, outillage (perceuses…), jouets électriques / loisirs…

Chaque appareil usagé peut être recyclé de trois façons :

- au magasin, lors de l'achat d'un nouvel appareil : pour 1 appareil acheté, le vendeur récupère 1 appareil usagé équivalent.
- en les rapportant dans les déchèteries de Donges, Pornichet, Saint-Malo-de-Guersac et de Cuneix à Saint-Nazaire (après réhabilitation).
- auprès d'Envie 44, entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et la rénovation d'appareils électroménagers hors d'usage (www.envie.org).



Tous les appareils électriques et électroniques sont recyclables à hauteur de 65% à 90% de leurs composants. Leur recyclage permet de produire de nouvelles matières premières et de fabriquer ainsi de nouveaux appareils tout en préservant les ressources naturelles.



NE SONT PAS ACCEPTÉS DANS NOS DECHETERIES :

- Ordures ménagères résiduelles
- Produits radioactifs
- Extincteurs
- Cadavres d'animaux
- Bouteille de gaz
- Produits explosifs
- Déchets hospitaliers
- Déchets de soins

LES BONS RÉFLEXES :

→ **Avant de jeter, pensez à la réparation et à la réutilisation.**

→ **Les déchets verts peuvent être valorisés chez vous :** pensez au compostage, au paillage dans votre jardin.

→ **Pensez à utiliser des piles rechargeables.**

→ **N'oubliez pas la sécurité sur la route :** couvrez votre remorque pour éviter les chutes de debris.



DÉCHÈTERIES



CUNEIX

Route de Cuneix,
Saint-Nazaire
Tél. 02 40 22 50 97



	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	9h à 19h	9h à 19h	9h à 19h	9h à 19h	9h à 19h	9h à 19h	9h à 12h15
							fermé l'après-midi
HIVER	9h à 18h	9h à 18h	9h à 18h	9h à 18h	9h à 18h	9h à 18h	9h à 12h15
							fermé l'après-midi

Fermeture tous les jours fériés

DONGES

Le Pont du Gué
Tél. 02 40 91 07 73



		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	matin	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	9h à 12h15	fermé
	après-midi	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	fermé
HIVER	matin	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	fermé
	après-midi	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	fermé

Fermeture tous les jours fériés

MÉAN

Rue de la Petite
Pâture, Saint-Nazaire
Tél. 02 40 90 45 19



		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	matin	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	9h à 12h15	fermé
	après-midi	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	fermé
HIVER	matin	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	fermé
	après-midi	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	fermé

⚠ Fermeture tous les jours fériés

SAINT-MALO-de-GUERSAC

ZAC du Pré Malou
Tél. 02 40 53 48 70



		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	matin	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	9h à 12h15	fermé
	après-midi	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	fermé
HIVER	matin	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	fermé
	après-midi	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	fermé

 Fermeture tous les jours fériés

SAINT-JOACHIM

5, route d'Aignac
Tél. 02 51 10 26 04

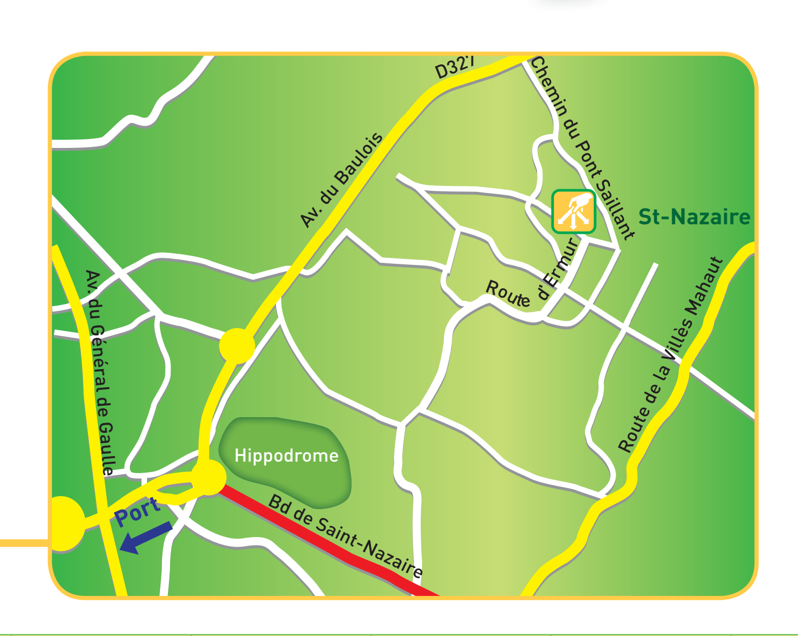


		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	matin	fermé	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	10h à 12h15	9h à 12h15	fermé
ÉTÉ	après-midi	fermé	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	14h30 à 19h	fermé
HIVER	matin	fermé	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	9h à 12h15	fermé
HIVER	après-midi	fermé	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	14h30 à 18h	fermé

Fermeture tous les jours fériés

PORNICHET

Route d'Ermur
Chemin du Pont
Saillant
Tél. 02 40 61 44 90

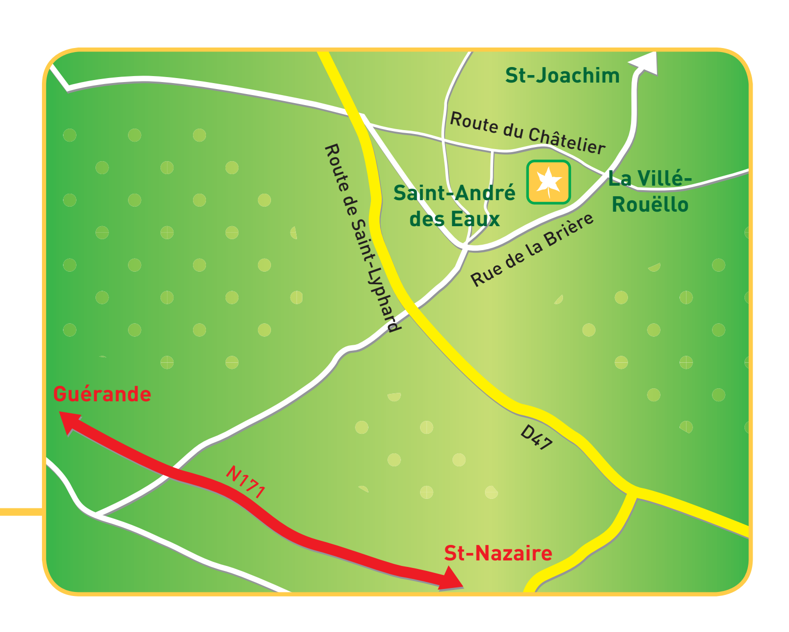


		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	matin	fermé	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30
ÉTÉ	après-midi	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h	fermé
HIVER	matin	fermé	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30	9h à 12h30
HIVER	après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	fermé

Fermeture tous les jours fériés

VÉGÈTERIE





		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
ÉTÉ	matin	-	-	-	-	-	9h à 12h15	-
	après-midi	14h30 à 19h	-	14h30 à 19h	-	-	14h30 à 19h	-
HIVER	matin	-	-	-	-	-	9h à 12h15	-
	après-midi	14h30 à 18h	-	14h30 à 18h	-	-	14h30 à 18h	-

Fermeture tous les jours fériés



Déchèteries et végèterie sur le territoire de la CARENE

La Chapelle des-Marais
Saint-Joachim
Besné
Saint-Malo de-Guersac
Donges
Saint-André des-Eaux
Montoir de-Bretagne
Trignac
Cuneix
Saint-Nazaire
Méan-Penhoët
Pornichet

Déchèterie
Végèterie

	Cuneix St Nazaire	Donges	Méan Penhoët St Nazaire	Pornichet	St-André des Eaux	St-Joachim	St-Malo de-Guersac
Déchets acceptés							
Végétaux	●	●	●	●	●	●	●
Gravats	●	●	●	●		●	●
Tout venant	●	●	●	●		●	●
Cartons	●	●	●	●		●	●
Ferrailles	●	●	●	●		●	●
Huile minérale	●	●	●	●		●	●
Huile végétale (en bidon)	●	●	●	●			●
Batterie	●	●	●	●			●
Emballages légers	●	●	●	●	●		●
Verres	●	●	●	●	●		●
Journaux Revues Magazines	●	●	●	●	●		●
Bois	●	●		●			
Lampes	●	●	●	●		●	●
DEEE	●*	●		●			●
Déchets dangereux des ménages acceptés							
Piles	●	●	●	●	●	●	●
Déchets toxiques	●	●	●	●			●
Pneus (uniquement pour les particuliers)	●	●		●			●

* après réhabilitation



0 810 110 570
PRIX APPEL LOCAL

la CARENE
Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire



Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
4 avenue du Commandant L'Herminier
BP 305 - 44605
Saint-Nazaire Cedex
www.agglo-carene.fr





Ce dépliant est imprimé sur un papier recyclé et imprimé par une entreprise labelisée : Imprim'vert

La Mouette Communication & Impression - La Baule - 02 40 60 20 10 - Illustrations : Pierre Botherel - Pictos : ADEME.